

CP - Prolongement de la campagne de recensement de la population

La campagne de recensement de la population sera prolongée à Colmar jusqu'au samedi 1er mars 2025 inclus. Les agents recenseurs munis d'une carte officielle continueront de se présenter auprès des foyers concernés.

Participer au recensement est une obligation. Il est recommandé d'utiliser le questionnaire en ligne, moyen plus rapide, plus simple et moins coûteux. Les codes confidentiels nécessaires à la connexion seront remis par les agents recenseurs ou déposés dans les boîtes aux lettres. En l'absence d'outil informatique, des formulaires papier resteront proposés.

Une réponse rapide facilitera le recueil des informations et évitera aux agents recenseurs de multiplier les passages inutiles. **La Ville remercie par avance ses habitants pour le bon accueil réservé aux agents recenseurs.**

Pour toute information complémentaire, les habitants peuvent contacter le service état civil - élections de la Ville de Colmar au **03 68 09 03 37** ou **03 68 09 03 41**.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr